

UNE DESCRIPTION DE LA PHRASE EN VIEUX-KHMER

Saveros POU

Centre National de la Recherche Scientifique, Paris

ABREVIATIONS

Asp.	Aspect
BEFEO	<i>Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient</i>
Conj.	Conjonction
Cpf.	Complétif
IC	George Coedès, <i>Inscriptions du Cambodge</i>
IMA	Inscriptions modernes d'Angkor
Obj.	Objet
Pr.	Proposition
RIS	George Coedès, <i>Recueil des Inscriptions du Siam, II</i>
Sj.	Sujet
SKT	Inscription de Sdok Kak Thom
SN	Syntagme nominal
SV	Syntagme verbal
Vb.	Verbe

I. PRELIMINAIRES

1. Les recherches sémantiques qui constituent le pivot de mon travail, visant à pallier la déficience des dictionnaires du khmer et à reconstituer le vocabulaire dans son intégralité, m'ont amenée depuis quelque temps à explorer en profondeur la morphologie,¹ puis la grammaire du khmer tout au long de son histoire.

¹Soit personnellement, soit en collaboration avec Philip N. Jenner. Ce dernier aspect est illustré en particulier par notre *A Lexicon of Khmer Morphology*, à paraître.

1.1. Partie d'abord de cet axiome que la définition d'un élément linguistique (lexical ou grammatical) n'est acceptable que si elle est vérifiée dans tous les contextes, je suis naturellement amenée à examiner les rapports mutuels des divers éléments du discours afin de les déterminer. En d'autres termes, tout en menant mes études sémantiques, j'ai commencé à esquisser les principaux traits grammaticaux du khmer; j'ai consigné mes premières observations dans quelques articles;² j'ai dernièrement insisté sur le rôle capital des éléments de grammaire ou *morphèmes*³ dans l'analyse sémantique de la phrase.⁴

1.2. Le deuxième postulat consiste dans la continuité de l'évolution du khmer : vieux-khmer (6^e-14^e siècles), khmer moyen (15^e-moitié du 19^e), puis khmer moderne, langue comprise par tous les locuteurs, dégagée des théories, des particularités individuelles et des habitudes régionales. On en tire le corollaire méthodologique suivant : chaque étape constitue infailliblement un repère pour la connaissance des autres.

2. Certes, m'étant principalement occupée du khmer moyen, je suis en mesure d'examiner sa structure sans trop de peine. Pourtant, il me semble plus utile de remonter d'abord au principe, c'est-à-dire de donner aux lecteurs un aperçu de la grammaire du vieux-khmer; la description du khmer moyen ne pourra qu'en profiter.

²Par exemple : "L'inscription de Phimeanakas (K.484)," in *BEFEO*, LVIII (1971): 91-103; "The Word *āc* in Khmer: A Semantic Overview," in *Southeast Asian Linguistic Studies*, edited by Nguyen Dang Liem, 1974, 175-91; études sur les "Inscriptions modernes d'Angkor," dans *BEFEO* (cf. infra, note 10) et celles sur les *cpāp'* publiées conjointement avec Philip N. Jenner dans *BEFEO* également.

³Sens de Martinet.

⁴Voir *Etudes sur le Rāmakerti (XVI^e-XVII^e siècles)*. EFEO, CXI, 1977, 119-24.

Or, il paraît ambitieux, et même aventureux, de donner à la minute présente une grammaire globale du vieux-khmer, ce vieux-khmer qui demande encore d'actives et scrupuleuses recherches pour être mieux connu. Dans ces conditions, il est préférable de partir des observations empiriques particulières avant de décrire le système. On pourrait par exemple consacrer quelques études préliminaires à l'examen de la phrase, des aspects du procès, ou des morphèmes.

3. Les matériaux qui vont servir à cette première étude sont évidemment les documents épigraphiques connus (cf. Références). Leur emploi présent nécessite deux remarques.

3.1. Je n'utilise pas les traductions existantes, même faites par de grands épigraphistes (en particulier Finot et Cœdès). Les textes ayant été traités comme documents historiques, ces traductions ne rendent pas les réalités linguistiques qui, de surcroît, n'ont pas toujours d'équivalentes dans les langues européennes, en l'occurrence la langue française.⁵

3.2. Il est coutume de distinguer entre vieux-khmer pré-angkorien (6^e-8^e siècles) et vieux-khmer angkorien (9^e-14^e), car leur différence saute, pour ainsi dire, aux yeux. Il est plus correct d'ajouter que cette distinction vaut avant tout sur le plan phonétique, et à un degré moindre sur le plan lexical. En grammaire, la transition entre les deux étapes est presque imperceptible; nous allons, par conséquent, considérer le vieux-khmer tout entier.

Néanmoins, on verra que les illustrations qui vont suivre proviennent presque toutes des inscriptions angkoriennes. La raison en est que les textes angkoriens, plus substan-

⁵Simple question de prudence déjà signalée dans "The Word *āc...*" op.cit., 178. Sur les problèmes de la traduction, les lecteurs se référeront à des ouvrages consacrés, par exemple Georges Mounin, *Les problèmes théoriques de la traduction* (Paris: Gallimard, 1963).

tiels (cf. infra, 4), offrent un large choix de matériaux. On pourra ainsi délaissier les passages abîmés ou douteux, et éviter de forger une expression, donc de déformer le contenu des textes.

4. Il importe de signaler, surtout à l'intention des chercheurs peu familiers avec la pratique du khmer, ou l'ayant connu par des informations de seconde main, le jugement erroné suivant : les anciens Khmers ne savaient pas s'exprimer. La preuve en est, dit-on, dans a) l'absence des textes littéraires, pour ne pas dire des belles-lettres, b) l'allure cahoteuse des écrits narratifs, c) l'existence de nombreux écrits en sanskrit où l'on consignait les événements les plus importants de chaque règne.

Cette opinion fut soutenue par P. Dupont (1946);⁶ je m'y suis souscrite à mes débuts (1967).⁷ Elle a été développée par d'autres chercheurs, et étendue par exemple au domaine de la syntaxe. Ceci n'a rien d'une charge. L'essentiel de la remarque ne vise qu'à corriger l'opinion susmentionnée à la lumière des progrès de nos recherches.

4.1. On n'est pas parti de bonnes prémisses : on confondait langue et style, on jugeait la langue par l'importance de l'information historique. D'autre part, si le Cambodge ancien produisait de beaux documents en sanskrit, cela ne veut pas dire que ses habitants ne savaient pas s'exprimer en langue indigène, c'est-à-dire construire une phrase et faire un récit plaisant. Il y a eu, à n'en pas douter, une mode indienne⁸ qui n'avait rien d'extraordinaire, étant donné le prestige du *saṃskṛta*, véhicule de la civilisation indienne elle-même. Si on

⁶Cf. BEFEO, XLIII (1943-46) : 75-6.

⁷Dans "La toponymie khmère," in BEFEO, LIII (1967).2: 386.

⁸Comme il y a eu une mode française dans la première moitié du XX^e siècle.

examine soigneusement les textes épigraphiques d'un œil de linguiste, le khmer des IX^e et X^e siècles peut parfois paraître mieux construit, plus articulé, plus riche en message que le khmer moyen : ce n'est qu'une question d'écriture. Si on compare, par exemple, l'inscription K.444 du X^e siècle⁹ à certaines inscriptions modernes d'Angkor ou IMA,¹⁰ on verra que la phrase khmère présente, au cours de l'histoire, des constantes qu'il nous importe de dégager (cf. infra, II.1). Donc, on fera souvent appel au khmer moderne durant cette étude, pour servir de comparaison. Celle-ci non seulement révélera lesdites constantes linguistiques, mais encore laissera prévoir le développement quantitatif et qualitatif considérable de la phrase, parallèle à celui de l'expérience écrite.

4.2. Je ne me réclamerai d'aucune école linguistique en particulier dans mes moyens de travail (approche, méthode, terminologie), bien que je profite des leçons des grands savants linguistes, pour définir et analyser la structure du khmer. En fait, nous avons encore affaire à de nombreux problèmes que seul l'avenir résoudra. Donc, au lieu de faire œuvre dogmatique, je me contenterai simplement de décrire la langue, au mieux, à la lumière de nos connaissances actuelles.

II. LA PHRASE SIMPLE

Nous appelons ainsi un énoncé constitué par trois éléments-clés : sujet (Sj.), verbe (Vb.), et objet (Obj.).

1. Il faut tout de suite rappeler deux notions essentielles caractérisées par leur constance en khmer.

1.1. Le principe fondamental de la syntaxe veut que le

⁹Cf. IC, II: 62-8.

¹⁰Voir de BEFEO LVII (1970) à BEFEO LXII (1975).

déterminant se place après le déterminé. Par exemple :

- nom + complément du nom: *aji vāp sah* 'le grand-père de Vāp Sah'.
- nom + numéral: *padigaḥ 5* 'cinq crachoirs'.
- verbe + adverbe: *sthāpanā uk* 'ériger aussi'.

Donc,

Déterminé + Déterminant

principe qu'on énoncera à l'occasion en abrégé : II.1.1.

1.2. La chronologie est de règle dans la séquence des procès (récit, coordination). Elle se remarque en outre dans les cas de compléments des verbes; par exemple, les objets, les directs viennent après le verbe principal. Abrégé : II.1.2.

2. *L'énoncé simple*. Il est représenté par une proposition.

2.1. Selon le principe II.1.1., comme le Vb. détermine le Sj., et l'Obj. le Vb., cette proposition peut être schématisée ainsi:

Sj. + Vb. + Obj.

a. K.868, IC VI, p.171, A, 1.24:

<i>kamrateṅ aṅ vraḥ guru</i>	<i>res</i>	<i>paṃnvās</i>
Le saint guru	choisit	les religieux.

Dans le récit, il arrive qu'on utilise divers termes démarcatifs pour séparer les actions dans leur déroulement. Cette pratique ne répond à aucune règle absolue. Néanmoins, il est souvent coutume d'attaquer un sujet par une conjonction : *man*, à valeur déclarative (qui rappelle fort sk. *atha*), *nau ru*, à valeur emphatique, ou bien *ri*, à valeur disjonctive.

b. SKT, 88, 9:¹¹

man steñ śivasoma slāp
Or donc, Steñ Śivasoma mourut.

2.2. *Inversion Vb.-Sj.* Cf. infra, VI, 2.2.

3. *Expansion du sujet.*

3.1. *Caractérisation.* Suivant II.1.1., le nom fonctionnant comme sujet précède tous les termes qui le déterminent.

c. K.158, IC II, p.104, c, 1.10:

me neṃ ta aji vāp sah duñ tai kanteṃ
Me Neṃ, ancêtre de Vāp Sah, acheta Tai Kanteṃ.

3.2. *Multiplicité.* Lorsque plusieurs noms gouvernent un même verbe, ils se suivent avec ou sans particules de liaison.

d. K.158, IC II, p.103, 1.22:

vāp sah nu kule vāp sah oy srū
Vāp Sah et la famille de Vāp Sah donnent du riz.

4. *Expansion de l'objet.* Elle se produit dans les mêmes conditions que pour le sujet, sans autre forme de procès.

4.1. *Caractérisation.*

e. SKT, 87, 60:

santāna cat sruk jmaḥ bhadrayogi
[Cette] famille fonda le village appelé Bhadrayogi.

4.2. *Multiplicité.* Plusieurs objets, relevant d'un même verbe, s'énoncent à la suite de celui-ci, avec ou sans conjonction.

¹¹L'inscription de Sdok Kak Thom, dont l'importance linguistique est considérable, est rappelée ici séparément du reste des textes. Les initiales SKT sont suivies du numéro de la page, puis de celui de la ou des ligne(s).

f. K.158, *IC* II, p.103, 1.22:

vāp sah . . . oy srū 100 padigaḥ 5
Vāp Sah . . donnent cent [mesures] de riz, cinq crachoirs.

4.3. *Objets indirects (ou cas obliques)*. Les termes exprimant les objets indirects (locatif, instrumental, datif...) suivent, en règle générale, le verbe et son objet direct.

g. K.158, *IC* II, p.104, c, 1.10:

me neṃ . . . duñ tai kanteṃ āy vraḥ phtyāk
Me Neṃ . . acheta Tai Kanteṃ de Vraḥ Phtyāk.

h. K.352, *IC* V, p.128, 1.19:

sre caṃpak ti jau ta cak svāy nu
La rizière Caṃpak achetée à Cak Svāy au prix d'
krapī dnyaṃ mvāy
une paire de buffles.

5. *Expansion du verbe*. Des trois éléments constituants de la proposition, le verbe est celui qui se prête le plus à l'expansion.

5.1. Quand un Vb. a pour objet un autre Vb., ce dernier suit le premier, selon le principe II.1.2.

i. K.885, *IC* V, p.150, 1.3:

vāp pacca mok sañ gol
Vāp Pacca vient planter des bornes.

j. SKT, 87, 69:

man vraḥ pāda paramēśvara dau kuruṅ ni āy mahendraparv-
Or, Sa Majesté Paramēśvara vint régner à Mahendrapar-
vata
vata.

5.2. Un verbe, ayant ou non un objet, peut être modifié par diverses circonstances : temps, lieu, but, instrument,

sujet-motif... (cf. supra, 4.3). Les termes circonstanciels en général introduits par des prépositions, se placent après le Vb. et l'Obj.

k. K.353, IC V, p.135, 1.15:

thve sre noḥ chnām tap piy
cultiver cette rizière durant treize ans.

l. K.352, IC V, p.128, 1.20:

sre thpeñ khvas ti jau ta loñ ke
rizière Thpeñ Khvas achetée à Loñ Ke (provenance).

m. K.444, IC II, p.65, c, 1.18:

ge mān svargga nu santānānvaya phoñ
ils atteindront le paradis, avec toute leur famille

n. K.205, IC III, p.5, 1.7:

. . . las arddhabhāga dau sap mūla neḥ
en retirer la moitié pour tous ces chefs

o. K.207, IC III, p.17, 1.7:

. . thve camnām kalpanā ta jā aṅga pamre pratidina
préparer les fournitures pour le service quotidien

p. K.207, IC III, p.18, 1.29:

. . . śapatha nu vraḥ śrīy vnek ni ta kamrateñ jagat
jurent en présence du dieu

q. K.352, IC V, p.127, 1.15:

. thve toy kalpanā naya yajamāna
s'exécuter selon les ordres du donateur

5.3. Comme en khmer moderne, le procès est souvent exprimé, non par un élément verbal, mais par un groupe verbal, schématisé comme suit:

Vb. + Complétif(s)

Ces derniers, comme leur nom l'indique, complètent le procès en en spécifiant la teneur par des notions de mouvement, direction, répétition. Ils se situent obligatoirement après le Vb. principal.

r. K.222, *IC* III, p.62, 1.16:

man khñuṃ neḥ rat dau

Or donc, cet esclave s'enfuit

(Vb. *rat* 'courir' + Cpf. d'éloignement).

Si le Vb. gouverne un ou plusieurs objets, le Cpf. se sépare du Vb. et se place après le ou les objets.

s. K.215, *IC* III, p.35, 1.9:

thve āśrama noḥ viñ

construire cet ermitage de nouveau.

D'autre part, comme un Vb. peut prendre plusieurs Cpf. exprimant différentes notions, on peut concevoir même à ce stade une expansion considérable du syntagme verbal.

t. SKT, 90, 36-37:

. *.nām kamrateñ jagat ta rāja viñ mok*

. *mena le dieu Cpf. retour Cpf. rapprochement*

C'est-à-dire : 'ramena le dieu vers ici'.

5.4. Le procès peut être modifié dans son mode ou dans son aspect. Dans tous les cas, les déterminants suivent obligatoirement le Vb.; très souvent même, ils sont rejetés à la fin de l'énoncé.

Voici quelques exemples montrant la place habituelle des adverbes dans la proposition :

u. K.705, *IC* V, p.198, 1.5:

. . *taṃgal sre vraḥ viñ ru ta tel*

. . *aménagement la rizière sacrée de nouveau, comme de coutume.*

v. SKT, 87, 63:

. . *nām* *kule ta strīpuruṣa* *mok* *ukk*
 . . mener hommes et femmes de la famille Cpf. rap. aussi.

C'est-à-dire : 'les amener aussi'.

w. K.353, *IC* V, p.135, 1.15-16:

thve *sre noḥ* *chnām tap piy* *gus*
 cultive cette rizière treize ans seulement

x. K.444, A, *IC* II, p.64, 1.14-16:

res *paṃnvas* *pradvān mok*
 choisir les religieux régulièrement jusqu'alors

y. K.484, *BEFEO*, LVIII, p.92, 5:

hai ta oy *phala cyar thmā*
 O, donneur de fruits éternellement

C'est-à-dire : 'O, vous qui produisez des fruits de tout temps!.

z. K.292, *IC* III, p.208:¹²

oy *rājabhaya* *ta yeṅ vvaṃ mvāy prakāra*
 donner châtements royaux à nous de plus d'une façon

C'est-à-dire : 'nous infliger des supplices de diverses façons'.

a¹. K.292, *IC* III, p.208:¹²

vvaṃ phgat *roḥ pratijñā ta roḥ neḥ*
 nêg. s'exécuter suivant ce serment-ci

C'est-à-dire : 'Ne pas agir selon ce présent serment'.

En ce qui concerne les termes d'aspect, ils montrent un grand écart d'emploi, exceptionnel, entre le vieux-khmer et

¹² Les lignes de K.292 ne portent pas de numéros dans cette édition.

le khmer moderne. Partant de ce dernier, qui nous est familier, rappelons qu'il possède de nombreux moyens d'exprimer, non seulement l'aspect du Vb, mais encore les nuances de l'aspect, traduits en grammaire notamment par des morphèmes préposés au Vb. Or, le vieux-khmer paraît pauvre — encore faut-il rappeler que nous le jugeons d'après les témoignages épigraphiques aux sujets limités; en plus de cela, les rares termes d'aspect rencontrés sont toujours postposés au Vb.

b¹. SKT, 87, 69-70:

paṃre ta vraḥ pāda paramēśvara rūva noḥḥ anau
servir S.M. Parameśvara de cette façon Asp. impft.

C'est-à-dire : 'continuer de servir S.M. Parameśvara de la même façon'.

c¹. K.215, IC III, p.35, 1.6:

śūnya āśrama noḥḥ dau
est désert cet ermitage Asp. continuatif

C'est-à-dire : 'Cet ermitage est dorénavant désert'.

d¹. K.868, IC VI, p.172, 1.8-9:

yāvat candrāditya mān ley
tant que le soleil et la lune existent Asp. duratif

C'est-à-dire : 'aussi longtemps que dureront le soleil et la lune'.

Tous les exemples analysés depuis 5.2. montrent *a priori* peu de différence dans la syntaxe des termes d'aspect, des adverbes et même de certains complétifs. Ceci est dû à ce que ces termes n'apparaissent guère conjointement; aussi occupent-ils souvent la même case dans la phrase. En réalité, ils sont de nature différente, et exercent des fonctions différentes aussi. Qu'on imagine une phrase où ils apparaissent en même temps, on les verra s'ordonner à la suite du Vb. suivant un

schéma type (cf. infra, Synopsis).

III. LA PHRASE COMPLEXE : GENERALITES

1. Deux remarques découlent de l'analyse qui précède.

Premièrement, à un détail près, il n'y a pas de différence radicale entre la structure de la phrase vieux-khmère et celle de la phrase moderne. Ensuite, cette structure paraît d'une certaine rigidité, puisque l'ordre des mots est strictement régi par les principes syntaxiques énoncés plus haut (II.1.1. et II.1.2.). Le discours suit un rythme progressif, où se dessinent les rapports réciproques des éléments, et n'admet en principe aucun bouleversement de l'ordre.

Pourtant, la réalité linguistique montre une variété insoupçonnée quand on dépasse le stade de la phrase simple. On peut enchaîner les propositions de plus d'une façon; on établit une hiérarchie dans ces propositions, et dispose d'une grande latitude dans leur agencement; enfin, l'élément émotif pourrait être rendu par des artifices modaux et syntaxiques.

2. *La coordination.* Elle consiste à énoncer linéairement différentes propositions du même degré, soit en séquence continue, soit en une chaîne articulée par des morphèmes de liaison.

3. *Les constructions emphatiques.* La motivation emphatique entraîne des entorses au principe II.1.1.; celles-ci permettront de mettre en relief certains objets, ou ce qui s'y rapporte, avec ou non l'aide des déictiques.

4. *La subordination.* Prise ici seulement au sens traditionnel pour caractériser les propositions, cette construction est remarquable par sa variété et sa fréquence dans les textes angkoriens. La hiérarchisation des propositions, accompagnée de

fragmentation de l'énoncé, permet de mobiliser certaines sections, en particulier les propositions circonstanciellles, pour une expression plus efficace.

5. *Particularités du vieux-khmer.* Nous aurons à examiner des constructions particulières, qui ne relèvent pas des principes connus, et qui ne sont attestées ni en khmer moyen, ni en khmer moderne. Nous proposerons quelques explications provisoires qui demanderont confirmation par la suite.

IV. LA COORDINATION

1. En vertu du principe de chronologie (II.1.2.), un simple récit consiste naturellement en une suite progressive de propositions.

1.1. Ces propositions peuvent se suivre en file, comme ci-dessous.

e¹. SKT, 87, 69-71:

man vraḥ pāda parameśvara dau kuruṅ ni āy mahendraparvata

Or, Sa Majesté Parameśvara alla régner à Mahendraparvata,

steṅ añ śivakaivalya dau aṅvay ta nagara noḥ ukk

Steṅ añ Śivakaivalya alla s'installer à cette cité aussi,

paṃre ta vraḥ pāda parameśvara rūva noḥh anau

[et] servit Sa Majesté Parameśvara de cette façon, dorénavant.

f¹. K.257, IC IV, p.143, 1.34:

man ayat taṃmrya nu soṅ taṃmrya kaṃsteṅṅ

Or, il n'a pas d'éléphant pour remplacer celui du kaṃsteṅ,

oy bhūmi canlattai

il donna le village Canlattai.¹³

¹³Canlattai, mod. *janlāt' tai /cənloət day/*, est un nom de plante, *Euphorbia antiquorum* (Euphorb.).

g¹. K.262, IC IV, p.112, 1.16-17:

man tok gol noḥ

Or, on avait arraché cette borne,

vraḥ kaṃrateñ añ paṅgaṃ thpvañ nivedana

Vraḥ kaṃrateñ añ [en] informe [le roi].

1.2. Ce qui frappe, c'est l'absence de marque de liaison entre les propositions : la parataxe est effectivement un procédé très courant en vieux-khmer. Il serait plus exact d'ajouter qu'elle n'est qu'un aspect de l'ellipse d'ordre sémantico-grammatical de certains éléments du discours.¹⁴ Cette parataxe, certes, n'assure pas toujours une grande clarté de l'énoncé dans nos textes écrits; elle nous invite à plus d'attention et de prudence dans l'analyse linguistique. Par ailleurs, elle produit un style léger, saccadé, convenant à une expression simple et concrète.

2. Parfois, les propositions s'articulent au moyen de divers morphèmes.

2.1. Certaines propositions sont délimitées par *ta gi* qui fonctionne comme signe de ponctuation¹⁵ à caractère prosodique.

h¹. SKT, 87, 60:

santāna cat sruk jmaḥ bhādayogi

La famille fonda un village appelé Bhādayogi,

¹⁴ Les textes gnomiques didactiques en khmer moyen montrent de constantes omissions de prépositions là où débute les subordinées. Le khmer moderne parlé omet même certains éléments constituants-clés de l'énoncé, jugés non nécessaire pour le message global, parce que sous-entendus par le locuteur.

¹⁵ En khmer moderne, influencé par les langues européennes auxquelles il a récemment emprunté le système de ponctuation, les locuteurs recourront, dans leurs écrits, soit à des espaces blancs, soit à un emploi fréquent du signe démarcatif ' ', soit même à certains signes usuels comme la virgule, les deux-points, les parenthèses ou les guillemets.

aṅvay ta gi
s'y installa,

sthāpanā vraḥ śivaliṅga ta gi
érigea là un śivaliṅga.

2.2. Mais, d'une façon générale, on se sert des conjonctions *pi* ou *gi pi* 'et, ensuite', *dep* 'puis, après quoi, donc'.

*i*¹. K.207, *IC* III, p.17, 1.7-8:

man khmi sthāpanā āsana kaṃrateṅ jagat

Or, il désire édifier une résidence pour le dieu,

dep thve caṃnāṃ kalpanā . . .

puis il établit des prestations . . .

*j*¹. K.222, *IC* III, p.62, 1.16:

man khñuṃ noḥ rat dau

Or, cette esclave s'enfuit,

gi pi tāñ pañ oy . . . snoṅ khñuṃ

alors, Tāñ Pañ donna . . . en remplacement de l'esclave.

IV. LES CONSTRUCTIONS EMPHATIQUES

Sous ce nom, nous groupons les phrases portant un accent bien défini sur certains objets. La mise en valeur de ces derniers entraîne un bouleversement de l'ordre des mots, accompagné ou non de marques spécifiques. Deux cas sont à considérer.

1. *Les phrases démonstratives.* Elles comportent deux types principaux.

1.1. Soit qu'on veuille mettre en relief un sujet pour le caractériser. La phrase commence alors par un syntagme verbal démonstratif, suivi par le sujet en question.

k¹. SKT, 87, 59:

neḥ gi roḥh śākha santāna noḥ

Voici la généalogie de cette famille.

l¹. K.261, IC III, p.73, 1.37:

neḥ rūva dravya man anak jvan ta . .

Voici comment sont les biens que les gens offrent à . .

1.2. Soit qu'on établisse une liste de sujets communs à un même Vb. Dans ce cas, la phrase commence par le syntagme verbal construit avec la particule *ta*.¹⁶

m¹. K.221, IC III, p.55, 1.3-4:

ta sañ gol khloñ vala khloñ viṣaya

Ayant planté les bornes : le *khloñ vala*, le *khloñ viṣaya*.

n¹. Ibid., 1.5-6:

ta jā sākṣīya khloñ vala bharanī khloñ viṣaya . .

Furent témoins : le *khloñ vala Bharanī*, le *khloñ viṣaya* . .

o¹. K.598, BEFEO, XXVIII, p.67, 1.9:

anak sañjak ta seva ta noḥh nā vraḥ oy prasāda

Les anak sañjak servant là, lorsque le roi donna

bhūmi ta mratāñ khloñ . . .

la terre à Mratāñ Khloñ :

(suit la liste des officiers royaux).

2. *Les phrases à corrélatives.* Elles comportent deux parties bien distinctes. La première caractérise un sujet; la seconde décrit le résultat de cette caractérisation, sur le schéma : "Ceux qui . . . , ceux-là . . ." En outre, on attaque souvent la première partie par des conjonctions emphatiques (*nau, nau ru*); tandis que, dans la seconde, le sujet (souvent *ge* 'les gens') peut être sous-entendu.

¹⁶La pratique de la traduction a conduit plus d'une personne à interpréter *ta* comme pronom : c'est une erreur.

p¹. K.214, *IC* II, p.204, 1.18:

nau ge ta sakk kalpanā neḥ ge
Quant à ceux qui dérobent ces fondations, ceux-là

svey traitriṃśanaraka . . .

connaîtront les trente-trois Enfers . . .

q¹. K.444, *IC* II, 1.4-18:

nau sādhujjāna ta ñāṇ varda-

Quant aux gens de bien qui s'efforcent de faire pro-

dheya . . . ge mān svargga . . .

spérer . . . , ils connaîtront le paradis...

On voit donc que cette construction est usitée dans les écrits prescriptifs accompagnés de bénédictions ou d'imprécations à l'égard des auditeurs respectivement bons ou malveillants.

V. LA SUBORDINATION

Jusqu'à présent, nous avons rencontré des constructions relativement simples dans leur principe comme dans leur réalisation. La subordination va ouvrir la voie à l'expansion d'une façon théoriquement illimitée. Elle entraîne une segmentation de la phrase, souvent accompagnée d'un bouleversement de l'ordre progressif fondamental. Grâce à l'autonomie de certains segments, la phrase acquiert plus de souplesse, elle sera plus fouillée, et se prêtera encore mieux à des effets de style.

1. *La subordonnée-objet*. Nous appliquons ce nom à une subordonnée qui fonctionne comme un Obj. direct du prédicat de la proposition principale.

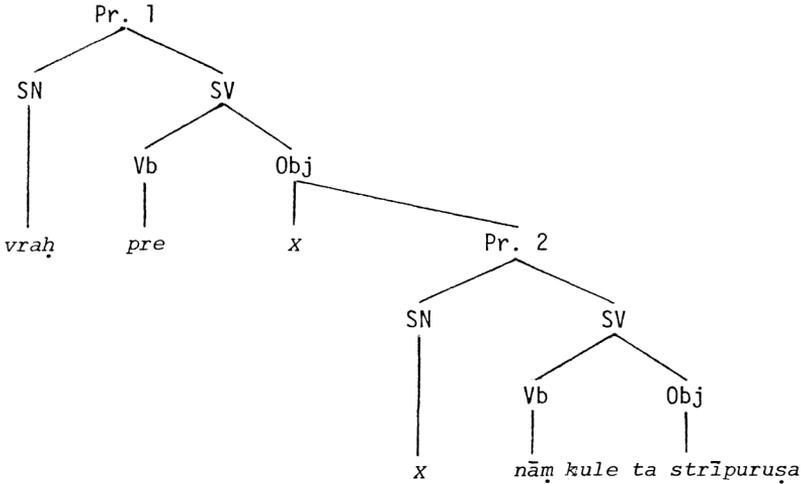
1.1. Le Vb. principal est de nature volitive ou prescriptive; son Obj. devient l'agent dans la subordonnée qui suit.

r¹. SKT, 87, 63:

vraḥ pre nāṃ kule ta strīpuruṣa

Le roi ordonna (à X) d'amener la famille, hommes et femmes.

Ici, un arbre va mieux rendre notre analyse :



s¹. K.205, IC III, p.5, 1.7:

vraḥ karuṇā pre tāk pāñjiya

Sa Majesté commanda de [les] inscrire dans les registres,

pi las arddhabhāga dau sap mūla neḥ

et de prélever la moitié pour tous ces chefs.

t¹. K.207, IC III, p.17, 1.1-3:

vraḥ kaṃrateṅ añ śrī . . . oy sroṅ kaṃrateṅ jagat

Vraḥ kaṃrateṅ añ Śrī . . . fit arroser le dieu

śrījayakṣetra

Śrījayakṣetra.

u¹. K.205, IC III, p.4, 1.6:

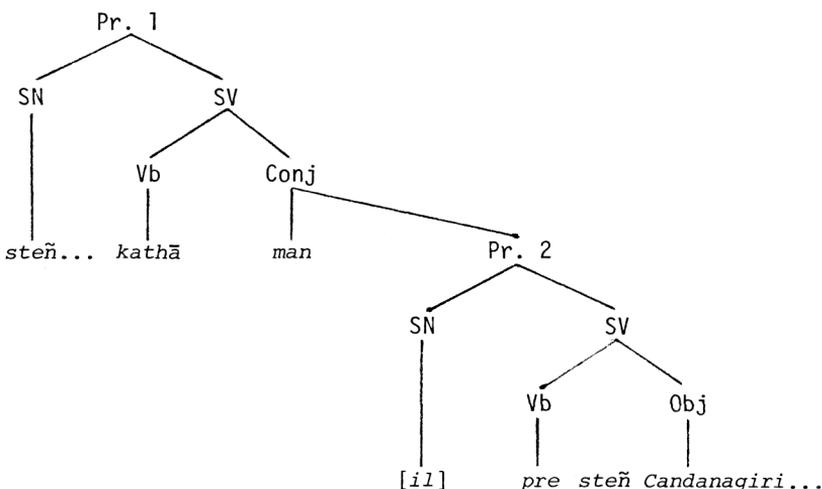
. . khcya vraḥ kaṃrateñ añ paṅgaṃ thpvañ nivedana
 [Il] chargea Vraḥ kaṃrateñ añ d'informer le roi.¹⁷

1.2. Lorsque le Vb. de la principale est de nature déclarative, la subordonnée-objet est introduite par les conjonctions *man* ou *daha*.

v¹. K.344, IC VI, p.162, 1.35:

steñ khloñ vnaṃ kathā man pre steñ canda-
 Steñ khloñ vnaṃ déclare que [il a] ordonné à Steñ Canda-
 nagiri dau sañ gol
 nagiri d'aller planter des bornes.

Un arbre donnera :



On a donc une ébauche d'expansion propositionnelle

¹⁷On remarquera que les verbes prescriptifs *pre* et *oy* se grammaticaliseront par la suite en préfixes verbaux, pour exprimer soit l'impératif (*pre* ~ *præ* + Vb. en khmer moyen exclusivement), soit le causatif (*oy* + Vb. en moyen et moderne).

qui n'aura pour limites que celles de l'intelligibilité du message.

w¹. K.693, IC V, p.205, B, 1.27-28:

vraḥ sabhā tantyañ daha āc vyavahāra
La Cour demande si [il] va jusqu'à tenter un procès.

2. Les subordonnées de conséquence et de but. De forme très simple, elles suivent toujours la principale à laquelle elles sont reliées par les conjonctions *pi* ou *nu* 'pour, afin que' ou *leñ* conjonction optative par excellence.

x¹. K.257, IC IV, p.143, 1.34:

man ayat taṃmrya nu soñ taṃmrya
Or, n'ayant pas d'éléphant pour remplacer l'éléphant

kaṃsteññ . . .

du *kaṃsteñ* . . .

y¹. SKT, 87, 61:

man vraḥ pāda paramēśvara mok aṃvi javā nu kuruñ
Or, Sa Majesté Paramēśvara vint de Javā pour régner

ni anau nagara indrapura

à la cité d'Indrapura.

z¹. SKT, 92, 83:

svaṃ leñ caṃnat noḥ nu khñuṃ noḥ
[il] sollicite que cet établissement et ces esclaves

jā vraḥ karuṇā prasāda sot ta kamrateñ jagat
soient un don royal, en outre, au dieu . . .

a². K.829, IC IV, p.44, 1.12:

. . . *pi cār leñ*

. . . et de graver [cette décision], pour que [l'ermi-

kaṃpi āyatta ta kaṃloñ anak phoñ
tage] ne relève pas de l'autorité des officiers.

3. *La subordonnée de circonstance.* Elle exprime les circonstances (temps, condition, cause...) dans lesquelles se déroule le procès de la principale. Sa caractéristique remarquable est l'autonomie : sa place varie dans la phrase. La plupart du temps, elle ouvre la phrase, ce qui laisse une grande latitude d'expansion à la principale.

b². SKT, 92, 80:

lvoḥ ta gi 967 śaka dep chloñ mādhava slāp
 Arrivant à 967 śaka, alors, Chloñ Mādhava mourut.¹⁸

c². K.216, *IC* III, p.38, 1.11-12:

daha ayat kulo steñ vraḥ jrai ley
 S' il n'y a pas de famille de Steñ Vraḥ Jrai dorénavant,
āyatva ta adhyāpaka ta kuti noḥ
 [ces biens] relèveront du professeur de cette cellule.

d². K.292, *IC* III, p.208:¹²

hetu yeñ svāmibhakti ta vraḥ pāda . . .
 Du fait que nous sommes loyaux à Sa Majesté . . . ,
phala anak ta svāmibhakti leñ
 la récompense des gens loyaux à leurs maîtres, qu'[elle]
mān ta yeñ
 soit à nous!

e². K.444, *IC* II, p.65, 1.18-22:

ge mān svargga nu santānāvaya
 Ils atteindront le paradis en compagnie de leurs descen-
phoñ yāvat vraḥ candrāditya mān dau ta gi
 dants, tant que le soleil et la lune dureront.

¹⁸*Lvoḥ* signifie 'arriver, atteindre'. Tel est le sens — plein — qu'il avait encore dans notre texte du XI^e siècle. A partir du khmer moyen, il assumera une deuxième fonction, grammaticale, en devenant préposition temporelle, 'à, quand, lorsque'.

4. *La subordonnée absolue.* Elle évoque une action achevée avant le début de l'action principale. Elle rappelle, à l'origine, une subordonnée temporelle quelconque (cf. supra, b²).

Ainsi :

f². SKT, 89, 13:

<i>srac</i>	<i>sthāpanā</i>	<i>nā</i>	<i>vraḥ</i>	<i>rājakārya</i>
Achevé	de faire des fondations	au	service	du roi,
<i>ka</i>	<i>vraḥ kamrateṅ śivāśrama</i>	<i>nivedana</i>	<i>man</i>	<i>khmi</i>
alors	Vraḥ Kamrateṅ Śivāśrama	informe [le roi]	qu'[il]	désire
<i>sthāpanā</i>		<i>uk</i>		
faire des fondations	[personnelles]	aussi.		

Le mot crucial est *srac* 'achever, terminer'. Dans un style concis, un auteur n'est pas tenu de mentionner une action précédemment achevée, afin d'attaquer la proposition principale. Aussi donne-t-il à *srac* une valeur grammaticale absolue, qu'on peut rendre par : 'Cela fait, cela achevé'.

g². K.207, IC III, p.19, 1.60:

<i>srāc</i>	<i>dep</i>	<i>nāṃ</i>	<i>vraḥ kamrateṅ añ</i>	<i>śrīmahendrapan-</i>
Cela fait,	alors [on]	mena	Vraḥ Kamrateṅ añ	Śrīmahendrapan-
<i>dita</i>	. . .			
<i>dita</i>	. . .			

Evidemment, de par sa nature absolue, cette subordonnée précède toujours la proposition principale (cf. II.1.2.).

VI. CONSTRUCTIONS PARTICULIERES

Nous entendons par là deux constructions qui ne se rencontrent plus en moderne, n'ayant même pas survécu en khmer moyen. La première est structurée, tandis que la seconde relève de la contingence.

1. *Construction passive.* Il existe une forme passive du Vb. en vieux-khmer, attestée en abondance, et qui peut être schématisée comme suit :

ti + Vb. = 'être . . .'

h^2 . K.352, IC V, p.128, l.19:

sre campak ti jau ta cak svāy . . .

La rizière Campak est achetée à Cak Svāy . . .

i^2 . K.171, IC VI, p.165, l.4:

neḥ gi dravya ti jvan ta vrah kamrateñ añ

Voici les biens offerts au Seigneur.

1.1. L'exemple i^2 est des plus intéressants. La traduction française (ou dans une autre langue) étant susceptible d'être transformée en "Voici les biens qu'on offre au dieu," et du fait qu'il n'existe pas de forme passive en khmer moderne, on est conduit à voir dans *ti* un pronom relatif. Or, ceci n'est pas prouvé par les textes, car un tel pronom *ti* ne peut être isolé. En outre, on rencontre des Vb. préfixés de *ti* dans des propositions indépendantes, où ils fonctionnent comme prédicats, ayant valeur sémantique passive réelle. Par exemple:

j^2 . K.89, IC III, p.166, l.18:

tai kansoḥ ti duñ nu canlyak yau 10 prāk

Tai Kansoḥ est achetée avec 10 yau d'étoffe [et] 4 liñ

liñ 4

d'argent.

Enfin, il faut rappeler que ce même morphème *ti* existe dans d'autres langues môn-khmères, également comme préfixe de *passif*.

1.2. Lorsqu'il s'agit d'une subordonnée-objet dépendant d'un Vb. prescriptif (cf. *X fait faire à Y*), la syntaxe du Vb.

n'est pas perturbée par la tournure passive. Si nous reprenions l'exemple r^1 ("Le roi fit venir les membres de la famille..."), nous aurions au passif :

**kule ta striṭpuruṣa ti pre nāṃ*
 La famille, hommes et femmes, être ordonnée amener

C'est-à-dire : "Les gens de la famille, hommes et femmes, sont amenés par ordre du roi..."

Voici un exemple réel :

k^2 . K.410, *RIS*, p.11, 1.9-16:

nau ruv anak ta cval sām pi tamaḥ tapovanāvāsa
 Quant aux gens venant ennuyer et salir cet ermitage fo-
noḥ . . . ti pre cāp pi nām cuñ
 restier . . , [il] est ordonné de les saisir et de les conduire
ta sabhā . . .
 devant la Cour . . .

En voici un autre :

l^2 . K.705, *IC V*, p.198, 1.4:

ri ta śūnya ti pandval pre
 Ce qui est anéanti, il est commandé [par le roi]
varddhe viñ
 de le restaurer de nouveau.

Ajoutons, entre parenthèses, que les exemples k^2 et l^2 concourent à montrer que *ti* n'est pas un pronom relatif comme on l'a parfois cru.

1.3. Lorsque l'agent du verbe passif est mentionné explicitement dans la phrase, il se place entre *ti* et le Vb. :

<i>ti + Agent + Vb.</i>

m². SKT, 88, 4, 8-9:

steñ añ śivasoma ti anak hau śivāśrama
Steñ añ Śivasoma est par les gens appelé Śivāśrama

acās steñ añ vāmaśiva ti anak hau śivāśrama
le Vieux, Steñ añ Vāmaśiva est par les gens appelé Śivāśrama
kanmyañ
le Jeune.

n². K.782, IC I, p.224, 1.11-12:

sruk vraḥ damṇap ti kaṃsteñ śrīvīrendravarmma

Le village Vraḥ Damṇap est par Kaṃsteñ Śrīvīrendravarmma

cat ta rājya vraḥ pāda paramavīraloka
fondé sous le règne de Sa Majesté Paramavīraloka.

1.4. De là, il n'y a qu'un pas vers la construction passive avec inversion Vb. + Sj., artifice destiné à mettre en relief le premier élément.

o². K.262, IC IV, p.112, 1.21:

ti hau vāp dharmma . . . mok

Est appelé Vāp Dharmma à venir

C'est-à-dire : 'On convoque alors Vāp Dharmma'.

p². K.89, IC III, p.166, 1.17-18:

ti duñ bhūmi noḥ sot nu

Est achetée cette terre, d'autre part, au moyen

padigaḥ jyañ 5 ta loñ sān bhavasthāna
d'un crachoir [pesant] 5 jyañ, à Loñ Sān Bhavasthāna.

C'est-à-dire : 'En outre, cette terre fut achetée de Loñ Sān Bhavasthāna au moyen d'un crachoir pesant 5 jyañ'.

2. *L'inversion.* L'exemple précédent (p²) montre comment une proposition est décomposable en éléments constituants, dont l'ordre peut être renversé à dessein. Un phénomène analogue a

été vu plus haut au niveau de la proposition (cf. V.3), à savoir l'autonomie d'une subordonnée circonstancielle. Ce n'est pas tout.

2.1. Il s'agit maintenant de l'inversion Obj. + Vb., avec pour effet la mise en relief de l'objet en question, marquée ou non de déictiques (*ri*, *nau*, *nau ru*, *nā*).

q^2 . K.254, *IC* III, p.185, 1.16-17:

ri phala svāmibhakti gi pi

Quant à la récompense du dévouement au maître, cela

prārthnā guḥ

[je le] souhaite absolument.

r^2 . K.231, *IC* III, p.74, 1.41-42:

nā drāvya man jvan kaṃluñ vraḥ

En ce qui concerne les biens offerts dans la sainte

guhā vvaṃ āc ti thve kalpanā

grotte, il est prescrit qu'on ne les utilise pas comme fourni-

pi duk ta āśrama

tures, mais qu'on les laisse dans l'ermitage.

s^2 . K.260, *IC* IV, p.173, 1.10-11:

vraḥ neḥ ti añ sthāpanā añ oy ta teñ tvan aso

Ce dieu par moi érigé, je [le] donne à Teñ Tvan Aso.

2.2. Les cas d'inversion syntacto-sémantique vus jusqu'à maintenant constituent un trait caractéristique du khmer, rencontré à toutes les périodes de son histoire. En khmer moderne, il se relève dans la langue écrite comme dans la langue parlée.

Or, l'épigraphie vieux-khmère montre un autre type d'inversion où un Vb. à valeur active s'énonce avant le Sj. A ma connaissance, cette construction ne se rencontre nulle part ailleurs; même en vieux-khmer, elle ne se produit que rarement. S'agit-il d'une réalisation dialectale, ou idiolectique? Il

n'est pas possible de le déterminer. En voici quelques exemples :

t². SKT, 90, 42-43:

vvaṃ dān *thve* *sruk* *nu caṃnat phoṅ*
 N'ayant pas fini de faire les villages et les établis-
ta śūnya *viñ* *guḥ* *slāp steñ añ*
 sements ruinés à nouveau, absolument, mourut steñ añ
Śivācāryya
 Śivācāryya.

C'est-à-dire : 'Steñ añ Śivācāryya n'avait pas fini complètement de restaurer les villages et établissements anéantis, lorsqu'il mourut'.

u². SKT, 92, 78:

slāp mratañ chloṅ saṃkarṣa gi ta rājya vraḥ pāda . . .
 Mourut Mratañ chloṅ Saṃkarṣa sous le règne de S.M. . . .

Il est intéressant de noter qu'ici l'inversion a lieu en début de phrase, ce qui nous fait pencher vers une explication stylistique.

v². K.215, IC III, p.35, 1.5-6:

man loñ ap *vrai taṃvvañ* *slāp* *śūnya*
 Or, Loñ Ap de Vrai Taṃvvañ mourut, tomba en ruine
āśrama noḥ *dau*
 cet ermitage dorénavant.

w². Ibid., 1.8-9:

man *tāc* *santāna yeñ . . .*
 Or, prit fin notre lignée . . .

3. Pour finir cette description, examinons quelques phrases complexes, destinées à montrer que, contrairement à l'opinion courante, le vieux-khmer a pu servir à autre chose qu'à

dresser des listes d'offrandes ou à rapporter des faits terre-
à-terre d'une façon cahoteuse.

x². K.292, *IC* III, p.208:¹²

daha mān campāñ yeñ udyoga chpāñ
S' il y a la guerre, nous nous efforcerons de combat-
nu sarvvātmaṇā vvaṃ sīvan ta āyuh hetu
tre de toute [notre] âme, sans chérir la vie [et] du fait
bhakti vvaṃ rat leñ campāñ
de [notre] dévotion, sans abandonner la bataille.

y². K.444, *IC* II, p.65, 1.3-28:

nau sādhusajjaṇa ta ñāñ varddheya
les gens de bien qui s'efforcent de faire prospérer
adeñ ta gi pi thve roḥ vraḥ kalpanā
[cette œuvre] de tout leur cœur, et d'agir selon les prescrip-
nai dhūli vraḥ pāda dhūli jeñ vraḥ kamrateñ añ
tions de Sa Majesté Notre Seigneur
śrījayavarmmadeva ta svey vraḥ dharmmarājya nu
Jayavarman, qui jouit de la Sainte Royauté depuis
śūnyanavaaṣṭa śaka ta neḥ varṇṇa ta vyar ge mān
890 śaka, dans ces deux corporations, ils auront
svargga nu santānānvaya phoñ yāvāt
le paradis avec leur lignée, tant que
vraḥ candrāditya mān dau ta gi neḥ ihaloka
le Soleil et la Lune existeront, depuis ce monde-ci
lvaḥ ta gi paraloka ge mān sukha sthiti
jusqu'à l'autre monde; ils auront le bonheur durable [et]
ṛddhi nuv santānānvaya phoñ
la puissance, avec toute leur famille.

C'est-à-dire : 'Les gens de bien dans ces deux corporations,

qui s'efforcent de tout leur cœur de faire prospérer [cette œuvre], selon les décisions de Sa Majesté Notre Seigneur Jayavarman qui règne depuis 890 śaka, ceux-là obtiendront la fortune du paradis, en compagnie de tous leurs parents et descendants, tant que dureront le Soleil et la Lune, depuis ce monde-ci jusqu'à l'autre, ils connaîtront un bonheur durable et un pouvoir surnaturel [toujours] en compagnie de toute leur famille'.

Cette étude n'est qu'un aperçu de la structure du vieux-khmer. Pour saisir celle-ci dans son intégralité, il faudra fouiller davantage les textes, et déterminer la valeur et la fonction de tous les éléments. Autrement dit, il nous reste la tâche de continuer les recherches sémantiques, pour arriver à décrire correctement le système grammatical du vieux-khmer.

SYNOPSIS

SN → Conj. + Sj. + Déterminant de Sj.

SV → Vb. + Obj. + Déterminant d'Obj. + Comp. Circonst.
+ Cpf. + Adv. + Asp.

REFERENCES

- G. Cœdès, *Inscriptions du Cambodge*, 8 vol., Hanoi et Paris, 1937-1966.
- G. Cœdès, *Recueil des Inscriptions du Siam*, 2^e Partie, Bangkok, 2504 E.B.
- G. Cœdès et P. Dupont, "Les stèles de Sdok Kak Thom, Phnom Sandak et Prah Vihār," in *BEFEO*, XLIII, 1943-46, p.56-154.
- L. Finot, "Nouvelles inscriptions du Cambodge," in *BEFEO*, XXVIII, 1928, p.43-80.
- S. Lewitz, "L'inscription de Phimeanakas (K.484)," in *BEFEO*, LVIII, 1971, p.91-103.